

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET :

Brevet Blanc n° 1

SESSION 2019

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Collège Offenbach

Durée de l'épreuve : 2 heures 50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées.

ATTENTION : La page 3 est à rendre avec la copie.

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents (20 points)

Géographie : Les aires urbaines françaises

« Démographie en France : plus de monde dans les grandes villes, moins de monde à Paris »

« La croissance de la population française entre 2011 et 2016 a surtout été portée par les grandes aires urbaines du pays, notamment Lyon, Nantes, Toulouse et Bordeaux et, dans une moindre mesure, l'agglomération parisienne, qui perd des habitants « intra-muros », selon une étude publiée jeudi 27 décembre par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). « Porté par le regain démographique des grands pôles urbains et le dynamisme des couronnes, l'essentiel de la croissance démographique est dû aux grandes aires urbaines », résume l'Insee, qui publie les chiffres officiels de population des communes, départements et régions, calculés à partir du recensement de 2016 [...]. Selon le dernier recensement, la France (hors Mayotte) comptait 66,36 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2016, « soit une croissance de 0,4 % par an depuis 2011 ». Mais cette croissance a atteint 1,1 % par an dans la zone urbaine de Lyon, 1,5 % à Toulouse et à Nantes, 1,6 % à Bordeaux et à Montpellier, 1,4 % à Rennes. C'est plus précisément dans les « couronnes » de ces grands pôles urbains que la croissance démographique a été la plus marquée en France (avec une augmentation de 0,8 % par an entre 2011 et 2016), même si cette croissance était encore plus soutenue sur la période précédente, entre 2006 et 2011 (+1,2 %). Dans l'agglomération parisienne, la croissance démographique n'a atteint que 0,4 %, semblable à la moyenne nationale. L'Île-de-France est plombée par le cas particulier de la capitale, dont la population a baissé de 0,5 % par an sur la période étudiée – ce qui représente une perte de près de 12 000 habitants chaque année –, dans une tendance inverse aux cinq années précédentes. Si « vingt-quatre départements, dont Paris, accusent une baisse », à l'inverse « les fortes hausses de population bénéficient surtout aux départements des métropoles régionales de la façade atlantique, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes », observe l'Insee. Cette croissance renforcée des pôles urbains se fait au détriment des petites et moyennes aires urbaines, ainsi que des campagnes isolées, qui passent à côté de l'augmentation régulière de la population. « Dans les campagnes bourguignonne et lorraine, la perte de population dépasse 0,7 % annuellement sur la période récente », note notamment l'Insee. [...] L'Insee définit les « aires urbaines » comme les zones d'influence des villes sur l'ensemble du territoire, « en s'appuyant sur les trajets domicile-travail de la population des communes avoisinantes » [...]. Avec cette approche, l'agglomération parisienne comptait 12,57 millions d'habitants au début de 2016, celle de Lyon 2,3 millions et celle de Marseille – Aix-en-Provence 1,76 million. [...] »

SOURCE : *LE MONDE* AVEC *AFP* PUBLIÉ LE 27 DÉCEMBRE 2018 À 18 H 44 - MIS À JOUR LE 28 DÉCEMBRE 2018 À 07 H 51

Questions (20 pts)

1. Quelle est la population de la France selon le texte ? Comment évolue-t-elle ? Justifiez (4 pts)
2. Où se situent les augmentations les plus fortes ? Relevez deux localisations. (4 pts)
3. Donnez des exemples de diminution. (4 pts)
4. Expliquez la phrase soulignée. (3 pts)
5. Réalisez un schéma et sa légende des différents types d'espaces qui composent une aire urbaine. (5 pts)

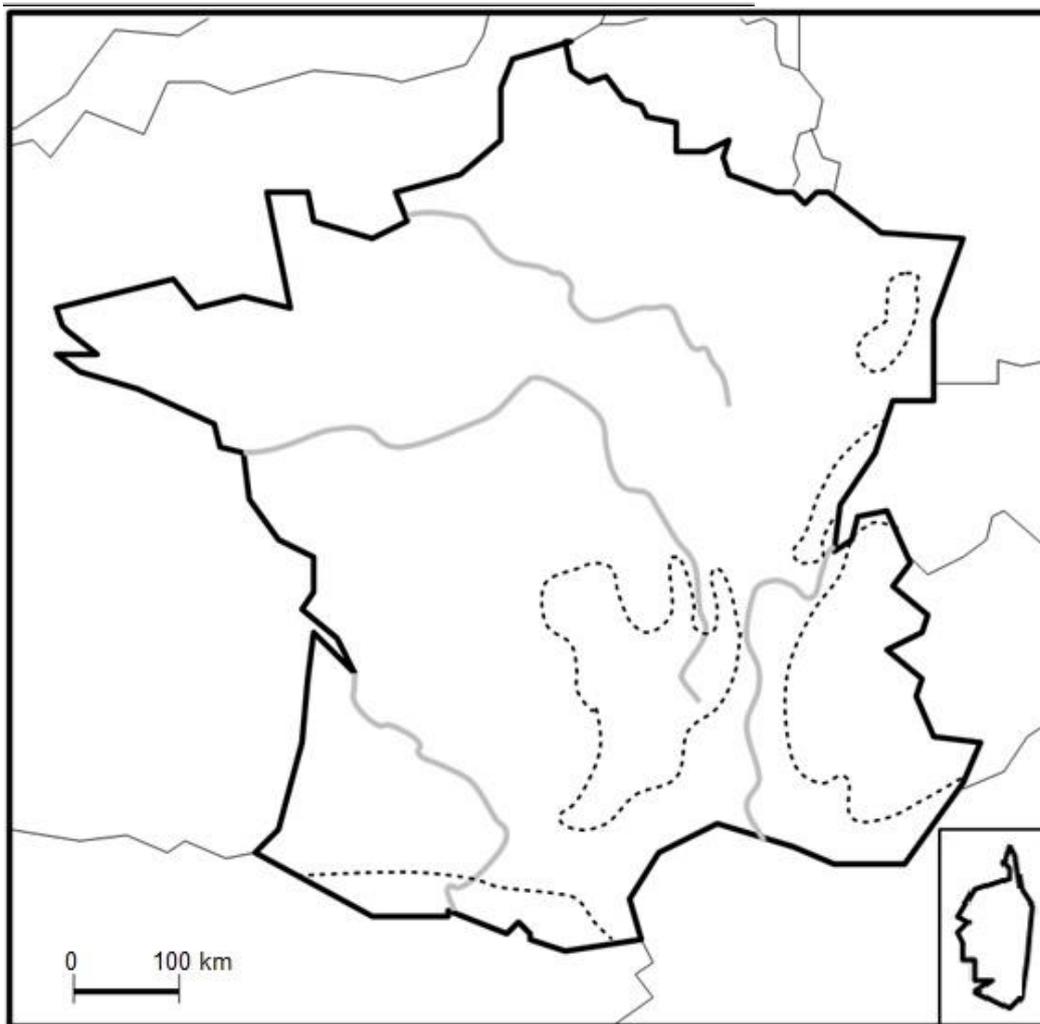
Exercice 2. Pratiquer différents langages : construire un texte organisé (15 points)

Sous une forme développée et organisée, expliquez quelles sont les principales caractéristiques de l'URSS dans les années 1930.

[Il est recommandé de faire un brouillon pour cet exercice]

Exercice 3. Se repérer dans l'espace (5 points)

Les grands repères naturels du territoire français



- A) Sur la carte ci-dessus : Localisez et nommez
- o une mer
 - o un océan
 - o deux fleuves
- B) Localisez sur la carte par un figuré de votre choix :
- o un espace très attractif pour le tourisme balnéaire
 - o un massif montagneux très attractif pour le tourisme hivernal
- C) Complétez la légende.

Exercice 4. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique : Le droit et la règle. Le règlement intérieur : des principes pour vivre avec les autres

Document I : À quoi sert un règlement intérieur ?

« Le règlement intérieur fixe l'ensemble des règles de vie dans l'établissement. Par exemple, il édicte les horaires d'entrée et de sortie et précise les conditions d'exercice de la liberté d'expression des élèves, les conditions d'accès et les usages de l'établissement. [...] Les règles sont rédigées par la direction de l'établissement, en concertation avec les autres membres de la communauté éducative [...]. C'est sur ce document que vous saurez ce qui est interdit ou non. L'interdiction de certains vêtements (casquette, short, etc.) peut être prévue ainsi que les sanctions qui s'y rattachent. C'est aussi dans ce document que sont autorisés ou non le téléphone portable, les baladeurs, les casques... Le principe demeure que ce qui n'est pas interdit par le règlement intérieur est permis, si, bien entendu, cela est aussi permis à l'extérieur [...]. Le règlement intérieur garantit la liberté d'information et d'expression, les principes de laïcité et de pluralisme, le cadre disciplinaire applicable à chaque établissement, l'interdiction de certaines pratiques comme le bizutage, et prévoit les sanctions applicables. »

SOURCE : CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE (CIDJ), 2016

Document II : Extrait du règlement intérieur d'un collège

« Le règlement intérieur met en application :

- La liberté d'information et d'expression.
- Le principe de neutralité politique, idéologique et religieuse
- Le respect des principes de laïcité et de pluralisme
- Le devoir de tolérance et le respect d'autrui.
- Les garanties de protection contre toute agression physique ou morale et contre toutes discriminations. Il en découle pour chacun le devoir de n'user d'aucune forme de violence.
- L'Égalité des chances et de traitement entre filles et garçons. »

SOURCE : SITE INTERNET DU COLLÈGE DE ROUSSET (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Questions (10 pts)

1. Relevez deux valeurs de la République auxquelles font référence les deux documents. (2 pts)
2. Nommez un texte qui garantit ces valeurs pour tous les citoyens. (1 pt)
3. Reproduisez sur votre copie le tableau ci-dessous. À partir des deux documents, recopiez et complétez le tableau en donnant deux interdictions et deux garanties présentes dans un règlement intérieur. (2 pts)

Le règlement intérieur interdit	Le règlement intérieur garantit

4. Vous accueillez dans votre collège des élèves de CM2. À un écolier qui vous dit que « connaître le règlement intérieur ne sert pas à grand-chose », vous répondez en lui montrant ce qui fait l'intérêt du règlement et la nécessité de bien le connaître. Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature. (5 pts)

N'oubliez pas de vous relire !

La page 3 doit être rendue avec votre copie : indiquez bien votre numéro d'inscription